



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique

**Service de la recherche en éducation**

---

# **Aménagement du temps scolaire et extrascolaire**

## **Synthèse des travaux réalisés par le SRED**

---

A disposition pour la consultation formelle  
menée par le Département de l'instruction publique  
Décembre 2009

**Cette synthèse se base sur des enquêtes réalisées auprès d'acteurs directement concernés par un nouvel aménagement du temps scolaire. Elle rend compte de leurs positions à l'égard de différents scénarios d'horaire scolaire. Ces positions exprimées à un moment précis peuvent avoir évolué, compte tenu des débats qui ont eu lieu depuis lors.**

**Equipe de recherche du SRED**

Muriel Pecorini (coord.), Jean-Jacques Ducret, Alexandre Jaunin, Marco Spagnoli

**Sous la direction de**

Daniela Di Mare Appéré, directrice adjointe

Genève, le 9 décembre 2009

## Contexte

Dans le cadre de la mise en place de l'harmonisation de la scolarité obligatoire au niveau suisse (Concordat HarmoS, CDIP, 2007 et Convention scolaire romande, CIIP, 2007), et en particulier du nouveau Plan d'études romand (PER), le Conseil d'Etat genevois a manifesté, en 2008, la volonté d'augmenter les heures d'enseignement à l'école primaire et a souhaité, par conséquent, repenser l'aménagement du temps scolaire (journalier et hebdomadaire) et son articulation avec le temps extrascolaire (prise en charge et activités).

### *Mandat adressé au Service de la recherche en éducation*

Dans ce contexte, le Service de la recherche en éducation (SRED), sur mandat du Département de l'instruction publique (DIP), a réalisé deux enquêtes : l'une auprès des parents d'élèves et l'autre auprès des prestataires d'activités extrascolaires, afin de dégager des tendances générales relatives à l'impact d'une modification de l'horaire scolaire. Il s'agissait, entre autres, de cerner l'attitude des acteurs face à différents scénarios d'horaire scolaire, en tenant compte de leurs pratiques et contraintes actuelles. En complément à ces deux enquêtes, le SRED a effectué une recension des recherches portant sur l'impact de différents aménagements d'horaire scolaire sur les rythmes d'apprentissage des enfants, sous l'angle de la chronobiologie et de la chronopsychologie.

### *Démarche adoptée en trois volets*

1. L'enquête téléphonique réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1'516 **parents d'élèves de l'enseignement infantin et primaire public** (fin 2008) avait pour objectif de recueillir les préférences des parents à l'égard de modèles d'horaire scolaire dans l'optique d'un nouvel aménagement. Afin d'interpréter au mieux ces préférences, des questions ont été posées sur les difficultés rencontrées par les familles avec l'horaire scolaire actuel et sur l'organisation de la prise en charge extrafamiliale des enfants et de leurs activités extrascolaires ; sur la fréquentation de l'école à mi-temps en 1<sup>ère</sup> enfantine et de l'usage de l'accueil échelonné le matin pour les trois premiers degrés d'enseignement (1<sup>E</sup>-1P) ; enfin, sur la place des devoirs à domicile.
2. Une enquête postale par questionnaire adapté selon le type de destinataire a été réalisée, entre mai et juillet 2009, auprès de **prestataires** offrant **des activités extrascolaires** (près de 400 répondants), tels que les associations sportives, les écoles de musique, les consultats, les centres de loisirs, ainsi qu'auprès de **partenaires institutionnels** concernés par l'aménagement du temps scolaire, tels que le GAPP, le GIAP, la FASe, la SPG et des organisations faitières (plus de 30 répondants). Il s'agissait de saisir l'impact d'un changement d'horaire scolaire sur l'organisation des activités proposées par ces prestataires aux enfants de 4-12 ans en dehors du temps scolaire, en termes de contraintes, de problèmes et d'anticipation des besoins, ainsi que de dégager les préférences à l'égard de modèles d'horaire scolaire.
3. La **revue critique des recherches** menées en **chronobiologie et chronopsychologie** avait pour objectif d'extraire des faits et conseils traitant de l'impact de différents types d'aménagement du temps scolaire sur les rythmes biologiques ou psychologiques journaliers, voire hebdomadaires et annuels, des élèves ainsi que sur la qualité des apprentissages. Des quelques quatre-vingts références dépouillées, une sélection a permis de mettre en évidence les principaux résultats de recherche relatifs aux rythmes journaliers « standards », aux rythmes chronopsychologiques en fonction de l'âge des élèves et enfin, aux effets des aménagements d'horaire scolaire selon des modèles d'horaire scolaire.

### ***Diffusion des résultats des travaux menés par le SRED***

Un rapport portant sur l'ensemble des résultats des travaux menés par le SRED a été remis, à la fin septembre 2009, à l'intention du mandant. Ces résultats ont été présentés à plusieurs reprises à la Commission HarmoS-Horaires scolaires, contribuant à la réflexion autour d'un nouvel aménagement du temps scolaire, ainsi qu'à la Commission de l'enseignement, de l'éducation et de la culture, lors des débats sur l'aménagement d'un accueil continu à la journée pour l'ensemble de l'enseignement obligatoire (Initiative 141 et contre-projets). Enfin, les premiers résultats sur les préférences des familles à l'égard de scénarios d'horaire scolaire ont été présentés et diffusés publiquement au printemps 2009 ([http://www.ge.ch/dip/doc/actu/2009/090305\\_horaire\\_sco\\_sred.pdf](http://www.ge.ch/dip/doc/actu/2009/090305_horaire_sco_sred.pdf)). Le SRED prévoit une publication tout public du rapport final pour le premier trimestre de l'année 2010.

## Positions à l'égard de scénarios d'horaire scolaire

Les modèles d'horaire scolaire qui ont été proposés aux acteurs enquêtés sont à considérer comme des *macro-scénarios*, dans le sens où ils représentent des types d'aménagement du temps scolaire sur la semaine, compte tenu d'une augmentation de la dotation horaire. Ils définissent avant tout une répartition possible du temps scolaire sur la journée et la semaine.

Macro-scénarios	Type	Différence par rapport à l'horaire scolaire actuel	Semaine d'école
Scénario 1	Mercredi matin	ajout des heures d'enseignement supplémentaires le mercredi matin	4 jours et demi
Scénario 2	Journées allongées	ajout des heures d'enseignement supplémentaires sur 4 jours d'école (variantes : pause de midi raccourcie ou sortie d'école plus tardive vers 17h)	4 jours
Scénario 3	Horaire continu	répartition des heures d'enseignement du lundi au vendredi, de 8h-14h30, repas de midi pris à l'école, accueil et activités facultatifs l'après-midi jusqu'à 18h	5 jours

Précisons que le scénario *Horaire continu* peut se concevoir indépendamment de l'augmentation d'une dotation horaire (cf. l'horaire continu à l'école des Eaux-Vives) et implique un changement notoire dans l'organisation du temps scolaire et extrascolaire (journalier et hebdomadaire).

La synthèse qui suit présente, pour chacun des trois scénarios ci-dessus, les tendances générales ressortant des résultats des enquêtes auprès des acteurs concernés par un nouvel aménagement de l'horaire scolaire et de la recension des recherches en chronobiologie et chronopsychologie.

---

## **Scénario 1 : Mercredi matin (semaine de 4 jours et demi)**

---

### ***Du côté de la recherche en chronobio-psychologie***

A l'exception d'une seule recherche qui aboutit à des résultats privilégiant la semaine de 4 jours, l'ensemble des résultats observés tend à privilégier le scénario de la semaine de 4 jours et demi. Les recherches montrent cependant que, pour éviter l'accumulation de fatigue hebdomadaire, mais aussi annuelle, due à la suppression du congé du mercredi matin, il peut être judicieux de retarder le début des classes ce jour-là pour permettre une certaine récupération en milieu de semaine.

### ***Du côté des parents d'élèves de l'enseignement infantin et primaire***

Dans le cas d'une augmentation des heures d'enseignement, les parents sont minoritaires (32%) à préférer le mercredi matin d'école plutôt que l'allongement des journées d'école sur 4 jours. La principale raison de l'ajout du mercredi matin serait d'éviter aux enfants une surcharge des journées d'école si celles-ci sont allongées.

Le choix du mercredi matin comme jour d'école est plus souvent exprimé par des parents ayant des difficultés d'organisation le mercredi, travaillant tout ou partie le mercredi ou recourant à une aide extérieure le mercredi pour s'occuper de leurs enfants.

Précisons que durant la journée du mercredi de congé, la grande majorité des familles se sont organisées, par choix ou contrainte, pour qu'au moins un des parents soit disponible pour s'occuper de leurs enfants, l'un des parents ne travaillant pas tout ou partie du mercredi. D'ailleurs, le mercredi matin et/ou après-midi n'est pas mentionné comme l'un des moments les plus difficiles à concilier avec l'organisation familiale et professionnelle.

Le mercredi est aussi pour les enfants un jour consacré aux activités extrascolaires pratiquées, mais ce n'est pas, comparativement aux jours de la semaine d'école, le moment privilégié de la semaine. Par ailleurs, très peu d'enfants suivent des activités uniquement le mercredi matin et, lorsque c'est le cas, il s'agit le plus souvent des enfants scolarisés en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> enfantine (1E et 2E).

### ***Du côté des prestataires d'activités extrascolaires<sup>1</sup>***

L'ajout du mercredi d'école est préféré par un prestataire sur quatre. Toutefois, il l'est davantage par les prestataires d'activités sportives (dans les mêmes proportions que l'horaire continu), ainsi que par ceux qui n'offrent pas d'activité le mercredi matin ou qui ont une faible couverture d'offre sur la semaine (nombre de jours concernés).

Bien que ce scénario ne soit pas préféré en priorité, l'impact du changement par rapport à la situation présente est, selon les prestataires, moins fort que pour les autres scénarios (moins besoin de modifier leurs horaires d'activités et moins de problèmes à résoudre). Quand les difficultés sont évoquées, elles touchent autant l'organisation, les locaux et équipements que l'emploi du personnel. Par ailleurs, si ce scénario était mis en place, les prestataires entreverraient une diminution de la fréquentation des activités.

---

<sup>1</sup> Les partenaires institutionnels (voir point 2, page 2) ne sont pas inclus dans cette synthèse.

---

## **Scénario 2 : Journées allongées (semaine de 4 jours)**

---

### ***Du côté de la recherche en chronbio-psychologie***

Si l’allongement des journées d’école implique un allongement de la présence journalière des élèves en classe (temps d’enseignement/apprentissage), cette solution apparaît comme la moins bonne. En effet, le modèle de 4 jours d’une durée de 6h30 entraîne une fatigabilité accrue chez les élèves qui se traduit négativement sur la capacité de mémorisation, même si le mercredi de congé permet d’atténuer l’effet de fatigue qui se fait ressentir en fin de semaine.

Toutefois, la prolongation de la journée d’école permet de bénéficier d’une période propice à l’apprentissage (de 14h30 à 16h30 voire au-delà), à condition de décaler l’horaire de l’après-midi sans augmenter le temps d’enseignement, c’est-à-dire maintenir une journée de 6 heures sur 4 jours. Ce modèle est celui qui favorise sur la semaine et sur l’année, chez les élèves de 10-12 ans, le mieux la capacité de mémorisation, condition des apprentissages scolaires.

### ***Du côté des parents d’élèves de l’enseignement infantin et primaire***

Dans le cas d’une augmentation des heures d’enseignement, les parents sont majoritaires (63%) à préférer l’allongement des journées d’école sur 4 jours plutôt que l’ajout du mercredi matin d’école. Ils sont cependant partagés quant à savoir s’il est préférable d’écourter la pause de midi ou de terminer l’école plus tard vers 17h.

La principale raison d’allonger l’horaire journalier serait de faire profiter l’enfant d’une journée de repos au milieu de la semaine d’école, de lui offrir la possibilité d’avoir des occupations autres que scolaires et par là même, de profiter de vivre des moments en famille hors du week-end. Les raisons qui se fondent sur l’organisation familiale et professionnelle sont très peu mentionnées.

Ce modèle d’horaire scolaire bouleverserait moins l’organisation actuelle des familles : la majorité d’entre elles ont au moins un des parents ne travaillant pas le mercredi (tout ou partie de la journée), le recours à une prise en charge extrafamiliale en fin d’après-midi est moins fréquent comparativement à la pause de midi, et la fin d’après-midi après l’école est le « premier » moment considéré par les parents comme le plus difficile à concilier avec l’organisation familiale ou professionnelle.

### ***Du côté des prestataires d’activités extrascolaires***

L’allongement des journées d’école jusqu’à 17h est le modèle d’horaire scolaire le moins retenu par les prestataires (un sur cinq). Il l’est encore moins par les prestataires offrant des activités autres que sportives (musique, danse, artisanat, etc.), ainsi que par ceux proposant des activités en fin de journée ou bénéficiant d’une forte couverture de l’offre sur la semaine.

Pour les prestataires qui rencontreraient des difficultés, ce scénario est celui qui implique des changements conséquents en termes d’organisation et de locaux et équipements ; en revanche, il a moins d’impact sur l’emploi du personnel et les finances comparativement aux autres scénarios. Par ailleurs, si ce scénario était mis en place, il entraînerait, toujours selon les prestataires, une forte diminution de la fréquentation des activités.

---

### **Scénario 3 : Horaire continu (semaine de 5 jours de 8h-14h30)**

---

#### ***Du côté de la recherche en chronbio-psychologie***

Les résultats des recherches sont plutôt en défaveur de ce modèle : prolonger la matinée fait prolonger les apprentissages pendant une période de temps qui est peu propice aux élèves (dès 11h30). Par ailleurs, « interrompre » le temps d'enseignement au milieu de l'après-midi empêche les élèves de bénéficier de la plage favorable aux apprentissages (à partir de 14h30).

Dans une comparaison entre quatre types d'horaire scolaire européens, la situation de l'Allemagne apparaît peu probante, avec une forte diminution de la vigilance des élèves dès 11h30, alors que l'école se termine selon les âges à 12h ou 13h15. Comparativement, le cas de la Grande-Bretagne qui a un horaire continu différencié selon l'âge des élèves – jusqu'à 14h45, pour les 6-7 ans ; 15h15, pour les 10-11 ans – apparaît meilleur dans le maintien d'une bonne vigilance des élèves, en raison d'une pause de midi plus longue (1 heure) et d'une arrivée plus tardive le matin (8h45).

#### ***Du côté des parents d'élèves de l'enseignement infantin et primaire***

Un tiers des parents serait favorable à l'horaire continu, notamment parce qu'il offrirait la possibilité pour l'enfant de pratiquer des activités l'après-midi ou de se reposer ; et pour eux-mêmes, de mieux s'organiser durant la journée (familialement et professionnellement). Y seraient davantage favorables les familles qui ont plus souvent des difficultés avec l'horaire actuel, qui sont de nationalité étrangère (ont-elles vécu une expérience personnelle similaire à un horaire continu ?) ou ayant un niveau de formation supérieure. Pour ceux qui y sont opposés, les journées seraient trop compactes pour l'enfant et ils devraient trouver une solution de prise en charge les après-midis.

Ce modèle implique un changement à la fois hebdomadaire par l'ajout du mercredi matin (voir scénario 1) et journalier avec un repas pris à l'école et des après-midis libres d'enseignement scolaire. L'organisation des après-midis libres est sans doute plus préoccupante pour les familles que la réduction de la pause de midi. Actuellement, la pause de midi est le moment dont la prise en charge est le plus externalisé sur la semaine et plus systématiquement. En revanche, la grande majorité des familles pense nécessaire, dans le cas des après-midis libérés par un horaire continu, d'aménager à l'école des activités, ainsi que du temps pour les devoirs. Quant à un accueil parascolaire l'après-midi, il est plus fortement envisagé par les familles qui en font déjà actuellement usage systématiquement en fin d'après-midi et/ou à midi.

#### ***Du côté des prestataires d'activités extrascolaires***

Avec la possibilité d'offrir des activités l'après-midi avant 16h30, une plage horaire libérée par l'horaire continu, ce scénario est le plus retenu par l'ensemble des prestataires (plus d'un tiers). Les prestataires d'activités « non sportives » (musique, danse, artisanat, etc.), ceux qui proposent des activités programmées de manière stable à l'année et ceux qui bénéficient d'une forte couverture sur la semaine sont nettement plus favorables à l'horaire continu.

Bien que ce scénario emporte une certaine adhésion, il nécessite pourtant une faculté d'adaptation plus importante de la part des prestataires par rapport aux autres scénarios. Comme pour le modèle du mercredi matin, les problèmes d'organisation sont relevés, mais c'est la question de l'emploi du personnel qui est plus fortement soulevée. En revanche, ce scénario offre une opportunité de développer les activités, nécessitant alors plus de personnel, de financement et de locaux/équipements.

## Quelques remarques générales

### *Conciliation vie familiale – vie professionnelle*

- Quel que soit le scénario préféré, les familles évoquent pour expliquer leur préférence des arguments concernant prioritairement l'enfant (bien-être, respect de son rythme de vie, etc.). Toutefois, leur position prend appui, sans qu'elles le mentionnent explicitement, sur les autres temps sociaux – temps familial, professionnel – mais aussi sur le temps éducatif consacré à l'enfant. Les familles tiennent sans doute compte aussi de l'appréciation de l'offre actuelle d'accueil parascolaire et périscolaire.
- Si la tendance actuelle est de préférer le *maintien du mercredi de congé* (et d'allonger par conséquent les 4 jours d'école), c'est qu'il a fallu pour les familles se rendre disponibles le mercredi (par choix ou contrainte). On peut imaginer qu'il est difficile de rompre un équilibre établi, même si l'horaire scolaire actuel comporte des inconvénients, ou que des arrangements difficiles à mettre en place offrent finalement des avantages appréciables aussi bien pour l'enfant que pour les parents. Par ailleurs, travailler à temps partiel ne signifie pas nécessairement que la mère soit disponible le mercredi de congé ou qu'elle ne rencontre pas des difficultés à concilier cette journée avec son activité professionnelle.
- Rappelons qu'en Suisse, la conciliation vie familiale/vie professionnelle se réalise le plus souvent, pour les familles, au travers d'une réduction du taux d'activité de la mère, voire par son retrait de la vie active pendant la phase de fondation d'une famille. La présence d'enfants ainsi que leur âge ont ainsi une influence sur l'activité professionnelle des mères. Le modèle d'activité « homme travaillant à plein temps / femme travaillant à temps partiel » (voire « femme sans activité professionnelle ») est très répandu dans les ménages en couple ayant des enfants de moins de 6 ans ; les enfants grandissant, les mères (ré)intègrent progressivement la vie active (OFS, 2009).
- Enfin, quel que soit l'horaire scolaire, la conciliation vie familiale/vie professionnelle reste difficile pour certaines familles (monoparentalité, milieu social modeste ou défavorisé, travail avec horaire atypique, etc.) et l'aménagement d'un accueil hors du temps scolaire s'avère pour elles indispensable (prise en charge extrafamiliale, accueil parascolaire, activités encadrées).

### *La situation de l'enfant*

- Quel que soit l'horaire scolaire adopté, une attention particulière est à porter à la prise en charge des plus jeunes enfants dans le cadre scolaire (1E et 2E ou les 4-6 ans), pour lesquels l'obligation scolaire dès 4 ans et les objectifs pédagogiques qui seront mis en oeuvre incitent à adapter des rythmes scolaires appropriés. Vont dans ce sens les raisons évoquées par les parents pour une fréquentation de l'école à mi-temps en 1<sup>ère</sup> enfantine, en majorité le matin (enfant trop jeune, ayant besoin de la sieste, intégration en douceur) et une arrivée échelonnée le matin (jusqu'à 8h30) plus marquée pour les 1E et 2E que pour les 1P.
- *Le congé du mercredi* permet aux plus jeunes enfants (4-6 ans) un repos et une respiration au milieu de semaine et une récupération de la fatigue accumulée en début de semaine d'école. Mais si *le mercredi devenait un jour d'école*, l'heure du début des cours pourrait être adaptée tout en permettant un accueil préalable approprié à ces enfants, afin de respecter le rythme d'éveil et la fatigue du milieu de semaine. Par ailleurs, l'école le mercredi pourrait être tout à fait profitable pour des enfants de milieu plutôt défavorisé dont la participation à des activités extrascolaires est globalement moindre comparativement à ceux de milieu favorisé.
- *L'allongement des journées d'école ou des matinées d'enseignement* dans le cas d'un horaire continu entraîne une fatigabilité (observée aux âges de 10-11 ans) qui a un effet négatif sur les performances scolaires.